



**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DU DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL**

**A LA BRASSERIE CHEZ JU
A CARCASSONNE
LE SAMEDI 19 JUIN 2021**



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



L'émargement des clubs débute à 9 heures 30.

L'assemblée générale est ouverte à 10 heures 10 par le Président du District de l'Aude de Football M. Pierre MICHEAU avec un quorum largement atteint soit une participation de 91% des clubs représentant de 92% des voix.

Au début de l'assemblée générale, les membres officiels invités suivants prennent un par un la parole :

- M. Julien OUDANE qui accueille cette assemblée dans ses murs
- M. Yazid LAREDJ Adjoint aux sports de la mairie de CARCASSONNE et Vice-Président de CARCASSONNE
- Mme Mireille ROBERT, Députée
- M. Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue Occitanie de Football

Messieurs Francis MAIGRON et Claude LACOUR anciens Présidents du District de l'Aude de football sont excusés.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est établi :

- Des précisions concernant les votes
- L'organisation des votes
- Le vote du rapport de l'assemblée générale de Limoux
- Le vote du bilan d'activité
- Le vote des nouveaux textes règlementaires
- La présentation du budget prévisionnel 2021-2022 et son vote
- L'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire avec le vote des statuts
- La Présentation des invités d'honneur
- Les remises des médailles d'honneur du District

Organisation des votes :

- Tous les textes à l'exception des statuts sont votés en assemblée générale ordinaire avec un quorum du tiers des clubs représentant le tiers des voix.
- Les statuts sont votés en assemblée générale extraordinaire avec un quorum de 50% des clubs représentant 50% des voix. Le vote est validé à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



Le comité de direction a décidé d'un vote à main levée pour les raisons suivantes :

- Il est plus rapide
- Les dispositions réglementaires ont été présentées en réunions de secteurs (80% de présence)
- Il sera fait un rappel avant chaque vote des dispositions réglementaires qui évoluent.

Le quorum étant atteint, les représentants des clubs votent le **procès-verbal de l'assemblée générale de Limoux du 19 décembre 2020 qui est adopté à l'unanimité.**

Ensuite M. Pierre MICHEAU établit le bilan d'activité de la saison 2020-2021.

La saison 2021-2021 est définie comme une saison blanche. En septembre 2020, les compétitions débutent. En octobre 2020, les clubs sont remboursés des frais d'engagements. En novembre 2020, l'état décide d'un second confinement dû à la COVID-19 avec un arrêt brutal des compétitions. En décembre 2020 a lieu l'assemblée générale élective du District de l'Aude de football avec l'élection du nouveau comité de direction qui prend ses fonctions en janvier 2021.

M. Pierre MICHEAU relate l'organisation interne du District avec une réunion du bureau hebdomadaire et une réunion du comité de direction mensuelle. Il évoque également la reconstitution et la création de nouvelles commissions (Révision des textes, Valorisation des bénévoles, Collège des Présidents, Futsal, ...) ainsi que l'appel à candidatures de celles-ci qui a permis de recruter 90 bénévoles. Il énonce aussi les communications : En interne avec l'utilisation de l'application Telegram et la mise en place de boucles de discussions partagées pour chaque commission ; en externe avec la conservation des mails officiels, la réorganisation du site internet et des publications tous les deux à trois jours, le lancement et le relai des informations dans les nouveaux réseaux sociaux, le Magazine Aude Foot Mag.

Il rappelle les actions sportives menées par le district. La commission des jeunes présidée par M. David CARRASCO a lancé la première compétition EFoot dans l'Aude avec un total de 124 participants. Cette même commission a réalisé également son premier rassemblement Golfot à Malves avec 80 participants.



Le Président du District de l'Aude de football annonce à l'assemblée que deux joueurs audois intégreront le Pôle Espoir de Castelmaurou. Luca Favier et Steeve Delarue rejoignent Nolan Boutaleb qui a intégré le pôle la saison précédente. Une vraie réussite pour le Football audois avec 3 jeunes sur 36.

M. Pierre MICHEAU définit ensuite les perspectives pour la saison 2021/2022 avec :

- Le soutien aux clubs ruraux (académies rurales)
- L'accompagnement technique et administratif des clubs
- Le déploiement des actions citoyennes (Boite aux lettres Papillons, Projet d'inclusion des femmes battues, intégration des décrocheurs du système)
- L'organisation des pratiques (Pratiques diversifiées futsal et Beach Soccer, nouvelles pratiques, réforme des coupes)
- Une nouvelle organisation interne et des recrutements à venir (CT DAP, Apprenti BMF, Chargé de communication, évènementiel, secrétaire à temps partiel) et un aménagement des horaires avec une ouverture le samedi, et la mise en place d'horaires de vacances)

Il remémore à l'assemblée les engagements de campagne qu'il a pris et fait un point sur les avancées de chaque proposition :

- Créer un groupe de relance et le changement du siège social :
- Amener de nouveaux sponsors :
- Aménager des horaires du district
- Instaurer une nouvelle communication interne et externe :
- Modification des statuts et règlements :
- Mise en place de la commission de discipline, de la CDA, réaliser un audit financier, visites dans les clubs :

Le bilan d'activité 2020/2021 est validé à l'unanimité.

Les modifications règlementaires travaillées par la commission de révision des textes présidée par M. Pierre QUEAU et le Directeur administratif M. Damien TRASTET et ensuite proposées par le Comité de Direction sont soumises au vote. ([Annexes 1 à 5](#))

M. Hubert ZANATTA, Président de E.T.S. ARZENAISE intervient en précisant que sur la forme, les règlements présentent quelques erreurs d'orthographe ou de syntaxe. M. Bernard VALET, membre de l'ancien comité de direction, venu à titre personnel à l'assemblée, demande quelques précisions quant au statut de éducateurs.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL



Ces précisions avaient été données aux clubs lors des réunions de secteurs précédant l'AG. Damien Trastet lui rappelle tout de même l'idée directrice de ce texte : inciter plutôt que contraindre.

A la suite de ces interventions, les textes des dispositions communes à toutes les compétitions, du règlement des compétitions seniors masculines, du règlement des compétitions seniors féminines, du règlement des compétitions U13G à U19G, du règlement des compétitions Futsal sont soumis aux votes et adoptés à l'unanimité.

M. Damien TRASTET, Directeur administratif du District de l'Aude de Football, présente le **compte d'exploitation prévisionnel 2021-2022. (Annexe 6) qui est validé à l'unanimité.**

M. Jean-Marie COUSTAL Président de la Commission des sports, Association nationale des collaborateurs de ministres et parlementaires et le parrain de l'assemblée générale, M. Amara SIMBA ancien International Français et ancien Joueur du Paris Saint-Germain arrivent et sont applaudis par l'assemblée.

A 11h30, l'assemblée générale extraordinaire s'ouvre avec la présentation des statuts du District ([Annexe 7](#)) dont les modifications principales suivantes :

Sur proposition de la Fédération Française de Football

- Possibilité de tenir une assemblée générale en visio-conférence avec un seul pouvoir par club
- Possibilité de modifier par le comité directeur les textes de dispositions communes, les textes de règlement des compétitions, les textes de règlement des challenges et annexes ; l'assemblée générale restant habilitée à modifier les statuts du district ainsi que le règlement d'administration générale.

Sur proposition du Comité Directeur

- Possibilité pour le Président de prétendre à une indemnisation à hauteur de $\frac{3}{4}$ du SMIC brut.

A la suite, de la présentation des nouveaux statuts, M. Bernard VALET intervient contestant la possibilité pour le Comité Directeur de modifier des règlements des compétitions où M. Damien TRASTET répond que ce point a été décidé par la Fédération Française de Football et non pas par le District de l'Aude.



M. Bernard VALET, remet également en cause l'indemnisation du Président qu'il trouve inappropriée étant donné la conjoncture actuelle. Suite à cette intervention, M. KHICHA Ouziene, Président du F.A.H.V.A demande la parole. Il trouve cette indemnisation tout à fait légitime et souligne le fait que M. Pierre MICHEAU s'est déjà déplacé quatre fois sur le secteur de QUILLAN en six mois, soit bien plus de fois que l'a fait l'ancien comité de direction et le remercie vivement.

Les statuts sont soumis au vote.

Contre : 3 clubs représentant 23 voix

Pour : 65 clubs représentant 380 voix

Les statuts sont donc adoptés.

Après les votes, un grand moment de convivialité est organisé à travers des vidéos d'enfants posant des questions à M. Amara SIMBA qui répond avec plaisir devant l'assemblée.

S'ensuit un hommage avec une minute applaudissements aux personnes décédées de la famille du football.

A la suite de cet hommage, M. Pierre MICHEAU propose à M. Amara SIMBA de remettre les médailles d'honneur du District de l'Aude aux personnes suivantes :

- M. Axel SOLER de ES ARZENAISE vainqueur du premier tournoi Efoot de l'Aude.
- M. Louis BARBERO de ES ARZENAISE
- Mme Sandra ESPEUT du TRAPEL PENNAUTIER FC
- M. Christophe ARGENCE du FRV COUGAING
- Mme Emmanuelle CONTRERAS de ES MALVOISE
- Mme Caroline MERLIN de SC NARBONNE MONTPLAISIR
- M. Fernand JARDI du FA CARCASSONNE
- Mme Céline MARTINEZ de OL CUXAC D'AUDE
- M. Pierre WIRTZLER de AS BRAM
- M. Georges MONNIER de US SALLES SUR L'HERS
- M. Aurélien FERNANDEZ de US MONTAGNE NOIRE
- M. Ouzienne KHICHA du FAHVA

L'Assemblée Générale se clôture par un buffet.

Le Président de séance

M. Pierre Micheau

Le Secrétaire de séance

M. Nicolas Bellegueule

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035